

**NOUVELLES OBLIGATIONS EN MATIERE DE DISTRIBUTION, COMMENT LES CONCILIER ?
QUELLES SOLUTIONS VIA LES REGTECHS ?**

Les textes, qui ont pour but de renforcer la **protection du consommateur**, et la transparence de l'information sont nombreux et impactent **à la fois les concepteurs, les distributeurs & les fonctions supports**. Les établissements financiers, bancaires, et assureurs doivent mettre aujourd'hui le consommateur en amont de la chaîne de la valeur.

Cette multiplication des contraintes a fait émerger une nouvelle forme d'acteur, les Regtechs. Nous vous proposons, après avoir fait le tour des dernières **Réformes en matière de distribution**, d'apprécier les solutions technologiques innovantes en matière de conformité : Intelligence artificielle, assistant virtuel, data mining.

14h00 Allocution

Mme Palle-Guillabert, Déléguée Générale, ASF (10')

14h05 Points d'attention du superviseur en matière de protection de la clientèle

- Les recommandations de l'ACPR avant l'entrée en vigueur de **DDA**
- Honorabilité et connaissances (validation de la formation des IAP)
- Traitement des réclamations, gouvernance des produits : quelles nouvelles attentes ?
- Définition des marchés cibles, articulation du devoir de conseil : gradation, notification, reporting
- Prévention et gestion des conflits : quelles préconisations complémentaires ?

Nathalie Beaudemoulin, Directeur du contrôle des pratiques commerciales, ACPR (1h)

15h05 Regtechs : quels nouveaux enjeux en matière de compétitivité et de régulation ?

- Panorama des Regtechs
- Spécificités et champs d'application
- Des solutions technologiques innovantes : IA, cryptographie, biométrie, data mining
- Quel accompagnement des établissements supervisés dans leurs projets d'innovation ?
- Quels risques potentiels de l'IA ?
- Quelles opportunités de l'IA pour la régulation financière ?

Joelle Durieux, Directrice Générale, Finance innovation (55')

16h00 Pause

16h20 Regtechs : vision métier & digitalisation des processus

- Des solutions intelligentes de KYC avec des solutions de stockage et d'actualisation
- Des outils d'analyse de données comportementales pour détecter les signaux de fraude, lutte anti-blanchiment : la data mining
- L'IA ou l'amélioration de la relation client, ses promesses en matière de compliance
- Réduction des coûts : la gestion des grands volumes de données (agrégation, analyse)

Sira Ferradans, Chief Research Scientist at Fortia (40')

17h00 Clôture

Yves-Marie Legrand, Délégué Général Adjoint, ASF (5')

BULLETIN D'INSCRIPTION

**« NOUVELLES OBLIGATIONS EN MATIERE DE DISTRIBUTION, COMMENT LES CONCILIER ?
QUELLES SOLUTIONS VIA LES REGTECHS ? »**

Mercredi 26 septembre 2018 de 14h00 à 17h30

ASFFOR/ASF FORMATION
24, avenue de la Grande Armée 75017 PARIS

Tarif : 450,00 € HT (540,00 € TTC)

Participant

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

Téléphone _____ E-mail _____

Société et adresse de facturation

Société _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Accompagné(e) de Mme / M. : _____

Fonction _____

Téléphone _____ E-mail _____

Fait à.....le.....Signature

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'ASFFOR

ASFFOR
24, avenue de la Grande Armée
75854 PARIS Cedex 17
Tel : +33 (0) 1 53 81 51 85 Fax : 01 53 81 51 50
E-mail : jsoulie@asf-france.com

Une facture acquittée vous sera adressée.

Conditions générales de vente : les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, pause et documentation. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Le participant, dans ce cas, peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Le nom du remplaçant devra nous être communiqué.